



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés Année 4 : 2022



Introduction

Depuis 4 ans, la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland (CCKA) est engagée dans une politique de prévention des déchets à travers son PLPDMA.

Ce projet a permis d'initier une démarche active avec l'ensemble des acteurs du territoire en faveur de la réduction de la quantité et de la nocivité des déchets.

Rappel des Objectifs

L'objectif de 10 % de réduction des déchets fixé par le Grenelle de l'environnement étant déjà atteint en 2016, la collectivité a décidé d'être plus ambitieuse en se fixant un objectif de réduction de 20 % des DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) d'ici 2024 par rapport à 2010. Soit passer de 682 Kg/hab./an à 546 Kg/hab./an (ce qui représente une diminution de 136 kg/hab./an, dont 60 kg/hab./an entre 2016 et 2024).

Afin d'atteindre cet objectif, 32 actions réparties en 7 axes ont été imaginées :

Axe 1 : Devenir une collectivité éco exemplaire en matière de prévention des déchets

Axe 2 : Diminuer la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Axe 3 : S'engager vers la consommation responsable

Axe 4 : Favoriser le réemploi, la réutilisation

Axe 5 : Sensibiliser les scolaires à la prévention des déchets

Axe 6 : Lutter contre l'utilisation de déchets dangereux

Axe 7 : Réduire les déchets des professionnels

Table des matières

Former les agents techniques à la gestion in situ des déchets verts	4
Accompagner les communes dans la communication grand public	6
Défi zéro déchet vert	9
éKo-jardiniers de la Souffel : Animation du réseau.....	12
Promouvoir le compostage individuel	15
Promouvoir le broyage et le paillage : aide financière à la location de broyeur	17
Promouvoir le broyage et le paillage :	19
Broyages ponctuels et mise à disposition du broyat.....	19
Etude préalable à l'instauration d'un tri à la source des biodéchets.....	21
Sensibiliser et communiquer sur la prévention auprès du grand public	24
Organisation d'un éco tournois en partenariat avec l'association Famille d'Illkirch	26
Semaine des alternatives aux pesticides.....	28
Mise en place d'une plateforme de dons d'objets en faveur d'Emmaüs.....	30
Sensibilisation et animations scolaires en partenariat avec Alsace Nature	33
Promouvoir le compostage dans les établissements scolaires	35
Animation tri et prévention des déchets	37
Malle pédagogique.....	39

**Axe 1 : Devenir une collectivité éco
exemplaire en matière de prévention
des déchets**

Former les agents techniques à la gestion in situ des déchets verts

Contexte

Les excès de pluies, la chaleur, la sécheresse ou encore les épisodes venteux mettent les aménagements et leur gestion à rude épreuve.

Aujourd'hui les agents doivent composer avec ces aléas climatiques et l'appauvrissement des sols tout en faisant face aux problématiques liées à la gestion des déchets verts.

Pollution, temps, énergie, argent gaspillé, il est temps de faire évoluer nos pratiques et notre regard et de voir ces végétaux comme une ressource.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes en partenariat avec le CNFPT a proposé une formation pour les jardiniers.ères de son territoire sur une nouvelle approche de la gestion des espaces verts

Objectifs généraux

- Échanger sur une nouvelle approche de l'aménagement et l'entretien des espaces verts pour moins de déchets et pour que les jardiniers.ères soient force de proposition pour moins subir le changement climatique.
- Réduire les apports en déchetteries et aux points verts et par conséquent les coûts de traitement

Résultats quantitatifs et qualitatifs

- Nombre d'agents présents : 8

Certains agents sont venus accompagnés de l' élu en charge de la gestion des espaces verts de leur commune.

De nombreux échanges ont eu lieu entre les agents et élus des différentes communes.



Planning

Journée du 6 octobre 2022

- 8h45 : café d'accueil
- 9h à 12h : -Tour de table suite au diagnostic réalisé en 2021: quelles solutions ont été mises en place au sein de votre commune pour réduire les déchets verts ? Y-a-il des blocages?

- La gestion des déchets verts après une année 2021 sous le signe de l'excès d'eau et 2022 sous le signe de la sécheresse et de la canicule.
- Déchets verts, que dit la réglementation ?
- Communiquer pour faire mieux accepter les nouveaux modes d'entretien de la commune (panneaux, articles, animations terrain,...)
- Les aides apportées par la CdC pour réduire les déchets des espaces verts (solution de broyage, panneaux)
- 12h à 13h30 : repas au restaurant avec tous les participants
- 13h30 à 16h30 : Échanges autour des différents espaces verts de la commune de Quatzenheim (points forts, pistes d'amélioration et d'évolution, stratégie technique basée sur la priorisation).
 - Jeu de rôles autour des espaces verts pour plus de sensibilisation des habitants.es.
 - Evaluation de la formation.

Moyens humains

- 1 formateur spécialisé : animation de la formation
- 1 agent chargé de prévention : planification de la journée de formation en lien avec le CNFPT, prise de contact avec la commune d'accueil, envoi des invitations, recueil des impressions suite à la formation
- 1 élu et 1 agent des espaces verts de la commune d'accueil : visite sur site et présentation des pratiques en place

Moyens financiers

Formation : coût de la formation pris en charge par le CNFPT

Location de la salle : Mise à disposition gracieuse par la commune d'accueil

Moyens techniques

1 salle équipée d'un rétroprojecteur et d'un écran

Partenaires mobilisés :

CNFPT

Commune de Quatzenheim (commune d'accueil)

Difficultés rencontrées

Les agents ont du mal à se libérer pour assister à des journées de formation car ils sont contraints par leur planning et sont peu nombreux au sein d'une même collectivité.

Il est également difficile de trouver la période la mieux adaptée pour leur proposer une formation.

Accompagner les communes dans la communication grand public

Contexte

L'une des volontés de la communauté de communes dans le cadre du PLPDMA est d'accompagner les communes vers une réduction à la source et une valorisation des déchets végétaux à l'échelle locale. Afin d'encourager ces pratiques et de soutenir les initiatives locales, la comcom propose aux communes de leur fournir des supports de communications. Ces supports, sous forme de panneaux explicatifs ont pour vocation d'informer la population sur les techniques d'entretien des espaces verts de leur commune. Informer la population permet également de mieux faire accepter ces nouvelles pratiques.

Objectifs généraux

- Encourager et accompagner les communes vers une réduction de leurs déchets verts
- Informer les habitants sur les modes de gestion des espaces verts de leur commune
- Faire accepter à la population de nouveaux modes de gestion en passant par une phase explicative

Résultats quantitatifs et qualitatifs

- 2 panneaux explicatifs sur la fauche tardive ont été créés



60 panneaux ont été imprimés sur plaque alvéolaire, format A2 et distribués aux 8 communes intéressées.

- Suite à l'extension de la loi Labbé à tous les cimetières, un panneau « zéro phyto au cimetière » a été créé



54 panneaux ont été imprimés sur plaque alvéolaire, format A2 et distribués aux 16 communes intéressées.

Planning

- Février/mars 2022 : Elaboration des panneaux « Fauche tardive »
- Mars 2022 : envoi des visuels des panneaux à toutes les communes afin de répertorier le nombre de panneaux à imprimer
- Avril 2022 : Impression des panneaux et distribution aux communes intéressées
- Août 2022 : Elaboration des panneaux « zéro phyto au cimetière » suite à l'élargissement de la loi Labbé à tous les cimetières depuis le 1^{er} juillet
- Septembre 2022 : envoi des visuels des panneaux à toutes les communes afin de répertorier le nombre de panneaux à imprimer
- Octobre 2022 : Impression des panneaux et distribution aux communes intéressées

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : élaboration du contenu des panneaux ; sondage auprès des communes
- Service communication : Création des visuels et impression des panneaux
- Agents communaux : Mise en place et installation des panneaux

Moyens financiers

Impression des panneaux : 1508,11 euros

Moyens techniques

Installation des panneaux par les agents communaux

Partenaires mobilisés :

Les communes du territoire

Difficultés rencontrées

/

Axe 2 : Diminuer la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Défi zéro déchet vert



Contexte

Depuis plusieurs années, les déchets verts (feuilles mortes, tontes de gazon, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, déchets d'entretien des massifs...) représentent les tonnages les plus importants du territoire. En moyenne un habitant du Kochersberg produit plus de 160 kg de déchets verts par an (contre moins de 110 kg de déchets non recyclables), ce qui fait du territoire l'un des plus gros producteurs de déchets verts du Bas-Rhin.

Afin d'accompagner et former les habitants et élus à la gestion in situ des déchets verts, la communauté de communes a lancé le défi zéro déchet vert.

Objectifs généraux

- Former et accompagner les participants à la gestion in situ des déchets verts
- Diffuser les bonnes pratiques à l'ensemble des habitants du territoire en s'appuyant sur les expériences individuelles des participants.

Résultats quantitatifs et qualitatifs

13 binômes à raison d'un élu et d'un habitant par commune se sont lancés dans le défi.

Les participants ont suivi un atelier par mois (compostage, paillage, tonte mulching, culture en lasagne, construction d'une haie de Benjes,...) durant 1 an.



La communauté de communes a également fait appel à un vidéaste afin de communiquer largement sur le défi et les bonnes pratiques au jardin.



Retrouver la vidéo de présentation du défi ainsi que la vidéo bilan en consultant les liens ci-après :
<https://www.youtube.com/watch?v=qXI7U6xf8l4>

<https://www.youtube.com/watch?v=8lxaQKQyNg8>

Une vidéo tuto sur l'analyse du sol et de sa biodiversité a également été réalisée durant l'un des ateliers proposés aux participants : <https://www.youtube.com/watch?v=yJmieUmRb6E>

La communauté de communes a également élaboré et imprimé des panneaux « Famille engagée dans le défi zéro déchet vert ». Ces panneaux ont été distribués aux participants afin qu'ils puissent les accrocher en extérieur et communiquer sur le défi auprès de leurs voisins et entourage.



Planning

- Novembre 2021 : Présentation et validation du projet en conseil communautaire
- Novembre/décembre 2021 : Chaque maire présente le défi auprès des membres du conseil municipale de sa commune afin de trouver un élu volontaire pour participer au défi
- Décembre 2021/janvier 2022 : Communication grand public sur le défi et ouverture des candidatures
- 25 mars 2022 : Soirée de lancement du défi
- 9 avril 2022 : atelier pratique « compostage, paillage et tonte mulching »
- 7 mai 2022 : atelier participatif sur les sols et leur biodiversité
- 15 juin 2022 : Visite guidée d'un jardin zéro déchet vert
- 12 juillet 2022 : visite guidée de jardins partagés
- 23 septembre 2022 : bilan intermédiaire du défi

- 1^{er} octobre 2022 : atelier pratique « culture en lasagne »
- 26 novembre 2022 : Cours de taille et construction d'une haie de Benjes
- 28 janvier 2023 : atelier en salle « favoriser la biodiversité au jardin en recyclant les déchets verts ; gîtes et abris pour la faune »
- Mars 2023 : Bilan du défi

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : montage du projet, présentation auprès des élus, suivi des candidatures, coordination et suivi du défi
- Service communication : élaboration du logo et des documents de communication
- Elus : présentation du projet auprès des membres du conseil municipal et des habitants de leurs communes
- Prestataires : réalisation des animations
- éKo jardiniers de la Souffel : réalisation des animations
- Vidéaste : réalisation et montage des vidéos

Moyens financiers

- Vidéaste : 4845.5 euros (1 vidéo de présentation du défi, une vidéo tuto sur l'étude du sol et de sa biodiversité, 1 vidéo bilan)
- Animation d'un atelier participatif sur les sols et leur biodiversité : 468 euros
- Animation d'un atelier sur la culture en lasagne : 200 euros
- Cours de taille et construction d'une haie de Benjes : 200 euros
- Atelier « favoriser la biodiversité au jardin en recyclant les déchets verts : 250 euros
- Impression panneaux « Famille engagée dans le défi zéro déchet vert » :
- Frais de bouche : 1468.35 euros

Moyens techniques

Salles pour accueillir les ateliers en intérieur ainsi que le lancement et bilan intermédiaire du défi
Vidéoprojecteur

Partenaires mobilisés :

Les communes du territoire

Le réseau des éKo jardiniers de la Souffel

Difficultés rencontrées

Les élus sont très sollicités par leur fonction, dans certaines communes il n'a pas été évident de trouver des volontaires

L'un des 2 objectifs principaux était de communiquer très largement sur le défi et par conséquent les bonnes pratiques aux habitants. Malgré des publications régulières sur le site et la page facebook de la communauté de communes ainsi que dans le journal intercommunal, la communication n'a pas touché autant de personnes qu'espéré.

éKo-jardiniers de la Souffel : Animation du réseau

Contexte

Une trentaine de bénévoles ont été formés au jardinage naturel par la Communauté de Communes et la Mission Eau du SDEA en 2018 et 2019. Ces bénévoles forment le réseau des éKo-jardiniers de la Souffel. A travers diverses animations, ils conseillent, orientent et accompagnent toute personne souhaitant appliquer des pratiques plus écologiques au jardin.

Objectifs généraux

- Développer et encourager la pratique du jardinage au naturel, moins utilisatrice d'eau, sans pesticides, moins productrice de déchets verts...
- Conseiller et Informer la population sur les pratiques du jardinage naturel
- Proposer des animations et moments d'échanges/visites de jardins

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Animations	Description	Illustrations
Conférence « les plantes magiques 4/02/2022	Conférence grand public animée par Mme ZACHARY, botaniste et Présidente de l'association des amis du jardin monastique d'Eschau	
Atelier compostage et jardinage naturel 23/03/2022	Atelier organisé dans le cadre de la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides	
Cours de taille d'arbres fruitiers et de plantes ornementales 5/03/2022	Atelier animé par M. PFRIMMER	

Visite du jardin partagé en permaculture de Wangen 5/06/2022	Visite guidée par M. SCHNUR, responsable des jardins partagés en permaculture de Wangen	
Fête de l'oiseau (6/11/2022)	Les éko jardiniers ont tenu un stand lors de fête de l'oiseau organisée à Quatzenheim	

Planning

- Conférence « plantes magiques »
 - Novembre 2021 : prise de contact avec Mme ZACHARY pour organiser la conférence
 - Janvier 2022 : lancement de la communication grand public (post facebook ; panneau numérique ; Relais ; article DNA) ; ouverture des inscriptions
 - 4 février 2022 : Conférence « plantes magiques »
- Cours de taille ; animation compostage ; fête de l'oiseau
 - 4 octobre 2021 : réunion avec l'ensemble des éko jardiniers : bilan des animations passées et planification des animations à venir
 - 5 mars 2022 : Cours de taille d'arbres fruitiers et plantes ornementales
 - 23 mars 2022 : Atelier compostage et jardinage naturel
 - 6 novembre 2022 : Fête de l'oiseau à Quatzenheim

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : animation du réseau, coordination des projets, recherche des bénévoles, supports de communication
- Réseau des éko jardiniers de la Souffel : réalisation des animations

Moyens financiers

- Les animations sont réalisées gracieusement par les éko jardiniers
- Rédaction et envoi mensuel de la lettre d'information des éko jardiniers de la Souffel par Eric CHARTON : 480 euros
- Afin de remercier les éko jardiniers pour leur implication au sein du réseau, la communauté de communes leur a offert à chacun un rosier : 720 euros
- Frais de bouche : 18.21 euros

Moyens techniques

Supports de communication : flyers, documentations, kakémonos

Partenaires mobilisés

Mission Eau du SDEA

Difficultés rencontrées

En 2022 l'agent en charge de la prévention a été très sollicité, notamment les week-ends dans le cadre du défi zéro déchet vert et était par conséquent un peu moins disponible pour animer le réseau des éKo jardiniers. De plus après 2 années de COVID, la relance du réseau s'est faite en douceur.

Promouvoir le compostage individuel

Contexte

La caractérisation des Ordures Ménagères Résiduels (OMR) réalisée en 2022 par la CCKA, montre que les déchets compostables représentent 34.9 Kg/hab. Ce sont donc 34.9 Kg/hab./an de déchets qui pourraient être détournés des poubelles OMR grâce au compostage.

Afin d'encourager les habitants à composter leur biodéchets, la CCKA a mis en place une aide à l'acquisition de composteurs et propose chaque année à l'occasion de la Semaine des Alternatives aux Pesticides (SAP) plusieurs animations gratuites sur le thème du compostage et du jardinage naturel.

Objectifs généraux

- Proposer une solution de gestion de proximité des biodéchets
- Encourager les habitants à composter pour réduire la part de déchets fermentescibles contenus dans les poubelles OMR
- Réduire les tonnages de biodéchets de cuisine et déchets verts pris en charge par la collectivité

Résultats quantitatifs et qualitatifs

La collectivité propose une aide à l'acquisition de composteurs pouvant aller jusqu'à 40 € :

- 15 € pour l'achat d'un composteur en plastique
- 30 € pour l'achat d'un composteur en bois
- 40 € pour l'achat d'un lombricomposteur d'appartement

En 2022, 57 foyers ont bénéficié de l'aide à l'acquisition d'un composteur. Cela représente une somme de 1335 euros versée par la collectivité.

1 atelier compost et jardinage naturel a été proposé gratuitement au grand public à l'occasion de la SAP en 2022.



Planning

- Depuis 2011 : Mise en place d'une aide à l'acquisition d'un composteur
- 2012 : Elaboration d'un Guide du compost par la collectivité
- Depuis 2011 des ateliers d'initiation au compostage sont proposés chaque année au grand public

Moyens humains

- 1 agent du service OM : Suivi des demandes d'aide à l'acquisition de composteurs et conseils aux usagers
- Réseau des éKo jardiniers de la Souffel : animation de l'atelier « compost et jardinage naturel »
- 1 agent chargé de prévention : recherche d'une personne pour animer l'atelier, planification de l'atelier, suivi

Moyens financiers

- Subventions de la collectivité pour l'achat de composteurs : 1335 euros en 2022
- Animation « compost et jardinage naturel » : animation réalisée gracieusement par le réseau des éKo jardiniers de la Souffel

Moyens techniques

- Trouver un lieu pour accueillir l'atelier « compost et jardinage naturel ».

Partenaires mobilisés

Réseau des éKo jardiniers de la Souffel

Difficultés rencontrées

Difficile de trouver chaque année de nouveaux lieux pour accueillir les ateliers.

Promouvoir le broyage et le paillage : aide financière à la location de broyeur

Contexte

Face à l'apport important de déchets verts en déchetteries et sur les points verts du territoire, la CCKA souhaite promouvoir la gestion in situ des déchets verts en incitant les habitants à louer un broyeur. Une subvention de 30 euros/foyer/an, sous forme de bon de réduction, est attribuée aux particuliers souhaitant louer un broyeur auprès d'une entreprise partenaire pour traiter les déchets verts et utiliser le broyat obtenu dans leur jardin. Ces bons ont la particularité d'être cumulables entre plusieurs foyers.

Objectifs généraux

- Inciter les particuliers du territoire à louer un broyeur afin de réduire l'apport des déchets verts en déchetteries et aux points verts
- Encourager les particuliers à des pratiques alternatives pour la réutilisation des déchets verts à domicile via le broyage

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Au total 16 bons ont été utilisés : 15 bons d'une valeur de 30 euros chacun et 1 bon de 15 euros. Ce dernier bon de 15 euros doit être dû à une erreur lors de la distribution.

Planning

- Janvier 2019 : élaboration d'une convention de partenariat avec l'entreprise de location de broyeur « GK Motoculture »
- Février 2019 : lancement de l'opération des bons de réduction pour la location de broyeurs
- Mars 2020 : Augmentation de la subvention de 15 à 30 euros/foyer/an
- Juillet 2020 : Installation d'une banderole sur chaque point vert afin de communiquer sur l'opération sur les lieux de dépôt des déchets verts



Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : recherche de partenaires, élaboration de la convention de partenariat, élaboration des supports de communication
- Service communication : élaboration des supports de communication
- Agents d'accueil : informer les usagers et distribuer les bons de réduction
- Entreprise GK motoculture : location des broyeurs et formation sur l'utilisation du broyeur et du broyat
- Services techniques : installation des banderoles sur site

Moyens financiers

- Participation de 30 euros de la CCKA par bon distribué
- Aide de la communauté de communes : 465 euros

Moyens techniques

Nécessité de s'informer sur les caractéristiques des broyeurs proposés à la location

Partenaires mobilisés :

Entreprise GK Motoculture, spécialisée dans la location de broyeurs

Difficultés rencontrées

Les points verts offrent une option « facile et pratique » de dépôt des déchets verts perçue par beaucoup d'usagers comme moins contraignante que le broyage. De nombreux usagers ne sont pas vraiment réceptifs aux bienfaits du broyat au jardin : les mentalités doivent encore évoluer sur ce point, surtout pour ceux qui n'ont pas de potager.

Promouvoir le broyage et le paillage :

Broyages ponctuels et mise à disposition du broyat

Contexte

L'entretien des jardins et espaces verts produit un volume grandissant de déchets verts à gérer par la communauté de communes. Afin de valoriser ces déchets, la collectivité a mis en place des opérations de broyage au sein des points verts.

Ce dispositif s'appuie sur le recours à un prestataire extérieur. Ce dernier intervient quand le stock de déchets végétaux le justifie afin de vider le site. Lors du vidage il procède à un broyage sur site puis laisse une quantité de broyat à disposition gracieuse des usagers. Une convention a été établie concernant le point vert de Willgottheim, du broyat est laissé à minima 2 fois par an sur place à disposition des usagers.

Objectifs généraux

- Valoriser les déchets verts et ainsi réduire les coûts de collecte et traitement
- Promouvoir l'utilisation du broyat dans le jardin
- Mettre à disposition des personnes ayant un composteur un structurant permettant de varier les apports du compost

Résultats quantitatifs

2 broyages effectués sur le site de Willgottheim et un broyage sur le site d'Ittenheim.



Planning

- Février et mars 2022 : opération de broyage à Willgottheim
- Octobre 2022 : opération de broyage à Ittenheim

Moyens humains

- 1 agent en charge du service OM : planification des opérations de vidages et broyage avec le prestataire

- 1 agent chargé de prévention : communication auprès des usagers et des communes sur le broyat disponible
- Service communication : création d'un panneau explicatif sur les utilisations possibles du broyat

Moyens financiers

- Opération de broyage : 17 774.22 euros

Moyens techniques

- Un broyeur assez puissant pour broyer de grandes quantités

Partenaires mobilisés

Les entreprises chargées du vidage du site ainsi que du broyage.

Difficultés rencontrées

Le broyat obtenu est souvent assez grossier et par conséquent moins esthétique aux yeux des usagers, ce qui freine son utilisation.

De plus l'utilisation du broyat pour pailler ou amender le composteur n'est pas à ce jour une pratique très répandue sur le territoire. Il est difficile de sensibiliser les usagers à ces pratiques qu'ils considèrent plus contraignantes que le dépôt en déchetteries ou sur les points verts.

Etude préalable à l'instauration d'un tri à la source des biodéchets

Contexte

Les biodéchets correspondent aux déchets organiques issus de ressources naturelles biodégradables. Ils sont principalement constitués des déchets de cuisine et de tables (épluchures de fruits et légumes, restes alimentaires...) ainsi que des déchets verts du jardin (tonte, taille de haies...).

Ce flux qui représente un tiers des poubelles résiduelles des Français est en général dirigé directement vers des usines d'incinération ou des décharges.

Règlementairement, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025. L'objectif fixé par la LTECV est de progresser dans le développement du tri à la source des déchets organiques pour que chaque citoyen ait à sa disposition avant 2025, une solution de tri lui permettant de détourner ce flux des ordures ménagères résiduelles.

La loi anti gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 a ramené cette date au 31 décembre 2023 au plus tard.

Pour répondre à cette réglementation et dans l'optique d'optimiser son Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD), la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland (CoCoKo) a fait appel à un bureau d'étude.

Objectifs généraux

- Définir les schémas les plus pertinents de tri à la source des biodéchets sur le territoire de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland (compostage de proximité, collecte séparée...) tout en veillant à ne pas réorienter les flux déjà gérés en proximité vers une collecte séparée le cas échéant
- Réduire la production de déchets verts sur le territoire (et par conséquent les apports sur les déchetteries et les points verts)

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Le scénario proposé par le bureau d'étude et retenu par la communauté de communes est le suivant :

- Sur l'habitat pavillonnaire : développement du compostage individuel
- Sur l'habitat collectif/pavillonnaire dense avec peu d'espaces verts : mise en place d'une collecte en point d'apport volontaire

Planning

- Septembre 2021 : démarrage de l'étude par le bureau d'étude
- Octobre 2021 : Réunion de lancement
- Novembre 2021 et janvier 2022 : Campagne de caractérisation des OMR
- Avril 2022 : Réunion de présentation des différents scénarii proposés + intervention de La maison du compost
- Juin 2022 : Validation du scénario proposé par la commission déchets ménagers

- Octobre 2022 : validation du scénario proposé par le conseil communautaire
- Août-Octobre 2022 : Rédaction de la candidature à l'AAP GEBIODEC
- Octobre 2022 : Aides accordées par l'ADEME pour le déploiement d'un dispositif de tri à la source des biodéchets

Moyens humains

- Bureau d'étude : réalisation de l'étude
- 1 agent en charge du service OM et 1 agent chargé de prévention : suivi de l'étude, rédaction de la candidature à l'AAP GEBIODEC

Moyens financiers

Montant de l'étude : 32 650 euros (financée en grande partie par l'ADEME)

Intervention de La maison du compost : 21 euros

Cotisation Réseau Compost Citoyen Grand Est : 200 euros

Moyens techniques

/

Partenaires mobilisés

SMICTOM de Saverne : visites de sites en présence d'élus (compostage partagé et bornes d'apport volontaire)

Difficultés rencontrées

Un seul bureau d'étude avait répondu à l'appel d'offre pour cette prestation. En plus d'être onéreuse, cette prestation n'a pas pleinement satisfait aux exigences de la communauté de communes qui souhaitaient d'avantages être guidées dans ses choix en s'appuyant sur l'expérience du bureau d'étude ainsi que sur le retour d'expériences d'autres collectivités.

Axe 3 : S'engager vers la consommation responsable

Sensibiliser et communiquer sur la prévention auprès du grand public

Contexte

Dans le cadre des apéro citoyens organisés hebdomadairement, l'Espace Citoyen de Furdenheim a sollicité la communauté de communes ainsi que le réseau des éKo jardiniers de la Souffel pour une intervention sur la gestion et la réduction des déchets verts. Cette intervention avait également pour objectif de promouvoir le défi zéro déchet vert et trouver des candidats pour y participer.



Objectifs généraux

- Sensibiliser et informer sur les pratiques de réduction des déchets verts (compostage, tonte mulching,...) et de jardinage naturel
- Créer un échange entre les intervenants et les participants
- Informer sur les coûts du transport et du traitement des déchets verts

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Une quinzaine d'habitants ont participé à l'apéro-citoyen.

De nombreux échanges ont eu lieu entre les intervenants et les habitants



Planning

- Janvier 2022 : Sollicitation de l'Espace citoyen de Furdenheim pour une intervention de la ComCom sur la gestion des déchets verts
- Février 2022 : élaboration des supports de communication par l'Espace citoyen de Furdenheim (affiche, diffusion de l'information sur le site internet de la commune et sur l'application PanneauPocket)
- 11 février 2022 : soirée gestion des déchets verts

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : intervention
- Réseau des éKo jardiniers de la Souffel : intervention
- Espace citoyen de FURDENHEIM : organisation de la soirée ; élaboration des supports de communication et communication envers les habitants

Moyens financiers

/

Moyens techniques

Une salle d'accueil avec des tables, chaises et un bar pour échanger autour d'un apéro

Partenaires mobilisés :

Réseau des éKo jardiniers de la Souffel
Commune de Furdenheim

Difficultés rencontrées

/

Organisation d'un éco tournois en partenariat avec l'association Famille d'Illkirch

Contexte

Dimanche 12 juin 2022, l'ATH Handball s'est associée au Comité Handball du Bas-Rhin pour accueillir la grande journée départementale des écoles de handball. Ils ont souhaité profiter de cette journée pour organiser des éco-tournois et sensibiliser les enfants aux gestes éco-responsables.

Afin de soutenir cette démarche et dans le cadre de son Programme Local de prévention des Déchets, la communauté de communes a mandaté l'association Famille d'Illkirch pour intervenir.

Objectifs généraux

- Sensibiliser les enfants aux gestes éco-responsables
- Réduire l'empreinte des événements sportifs sur l'environnement

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Plus de 1000 enfants ont pu participer aux différents ateliers



Planning

Organisation d'un éco-challenge de 10h30 à 14h30 avec 6 ateliers :

- 1 atelier durée de vie des déchets
- 1 atelier jeu du compost
- 1 atelier tri des déchets

- 1 atelier jeu biodiversité
 - 1 atelier climat : fresque kids en fil rouge
 - 1 atelier sur l'eau
- 10 à 12 personnes par atelier
Rotation toutes les 30 minutes

Moyens humains

- Association Famille Illkirch : préparation et animation des ateliers
- 1 agent chargé de prévention : prise de contact avec l'association, suivi des animations

Moyens financiers

Tarif de la prestation : 480 euros

Moyens techniques

/

Partenaires mobilisés :

Association Famille d'Illkirch
ATH Handball

Difficultés rencontrées

/

Semaine des alternatives aux pesticides

Contexte

Depuis plusieurs années, la collectivité propose des animations grand public durant la semaine des Alternatives aux Pesticides qui se déroule du 20 au 30 mars. Les animations sont variées mais ont toutes le même objectif : promouvoir les alternatives existantes, efficaces et durables aux pesticides de synthèse !

Objectifs généraux

- Informer les citoyens sur les risques de l'exposition aux pesticides
- Promouvoir des solutions alternatives pour vivre, consommer et produire plus durablement pour notre santé et notre planète

Résultats quantitatifs

9 animations proposées en collaboration avec le réseau Ko'libris et la Mission Eau du SDEA ont été proposées au grand public : conférences, ateliers compostage et jardinage naturel, lectures, ateliers DIY,... ➔ Plus de 100 personnes sensibilisées

Planning

- Décembre 2021 : réunion avec les différents partenaires pour définir les animations qui seront proposées
- Décembre-janvier 2021 : planification des animations avec les différents prestataires
- Février-mars 2022 : communication grand public
- Février 2022 : ouverture des inscriptions en ligne
- Mars 2022 : animations des événements

Moyens humains

- 2 agents de la collectivité : planification des animations, prise de contact avec les prestataires, réservation de salles, communication, inscriptions, suivi des animations
- 1 agent de la Mission Eau du SDEA : planification des animations, prise de contact avec les prestataires, communication

Moyens financiers

-Animation d'un atelier d'introduction au zéro déchet + animation d'un atelier cuisine anti gaspi : 545.67 euros

-atelier compostage et jardinage naturel : atelier animé gracieusement par les volontaires du réseau des éKo jardiniers de la Souffel

Moyens techniques

Salles, broyeur, graines

Partenaires mobilisés

Mission Eau du SDEA

Difficultés rencontrées

Difficulté d'attirer des personnes qui ne sont pas déjà sensibilisées. Il a été constaté que ce sont en général les mêmes personnes qui participent aux différentes animations.

Axe 4 : Favoriser le réemploi, la réutilisation

Mise en place d'une plateforme de dons d'objets en faveur d'Emmaüs

Contexte

La Communauté Emmaüs a pour principale mission d'accueillir des personnes en difficulté et en rupture sociale. L'un des moyens pour accomplir cette mission consiste en la récupération d'objets donnés en vue de leur revente.

Par ailleurs, la CCK développe depuis plusieurs années des actions de prévention visant à réduire les déchets produits sur son territoire. Aussi, dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), elle a souhaité mettre en place un point de collecte d'objets destinés au réemploi.

Ainsi, la collectivité a décidé de mettre en place sur sa déchetterie de Pfulgiesheim un espace destiné aux objets pouvant être réemployés pour développer l'économie circulaire. Pour faire don d'un objet il vous suffit de le remettre au gardien qui l'entreposera dans la zone de dons. Une fois l'espace de dons rempli, Emmaüs se rend sur place afin de récupérer les objets. Cet espace participe à la communication, la sensibilisation autour de la question des déchets et du réemploi afin de favoriser les changements de comportements. Cette zone permet également de communiquer sur les missions de la Communauté Emmaüs tout en valorisant l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Objectifs généraux

- Collecter des objets qui peuvent être remis en état et revendus afin de leur donner une seconde vie
- Sensibiliser les usagers sur la question des déchets et du réemploi afin de favoriser les changements de comportements.

Résultats quantitatifs et qualitatifs

1 banderole ainsi que des panneaux ont été installés au niveau de la zone de dons afin de communiquer auprès des usagers sur les actions d'Emmaüs ainsi que sur les objets récoltés.



De janvier à novembre 2022, 9555.6 Kg de dons ont été récoltés en faveur d'Emmaüs :

- Livres : 1152,7 Kg
- Jouets : 962,8 Kg
- Vaisselle : 1581,6 Kg
- Vêtements : 1797,6 Kg
- Electronique : 1022 Kg
- Meubles : 1592,6 Kg
- Divers : 1446,4 Kg

Planning

- Septembre 2021 : Visite du site Emmaüs Haguenau
- Octobre 2021 : Validation par la commission « déchets ménagers » du projet de mise en place d'une zone de dons à la déchetterie de Pfulgriesheim
- Novembre 2021 : Validation du projet par le conseil communautaire
- Décembre 2021/janvier 2022 : Mise en place d'une convention de partenariat
- Février 2022 : Elaboration de supports de communication
- Mars 2023 : Lancement de la zone de dons

Moyens humains

- 1 agent responsable du service OM : rédaction de la convention de partenariat
- 1 agent chargé de prévention : coordination du projet entre Emmaüs, les gardiens de la déchetterie et la comcom, planification des vidages de la zone de dons, suivi du partenariat avec Emmaüs,
- Service communication : élaboration des supports de communication
- Gardiens de la déchetterie : collecte des dons, relais d'informations auprès des usagers

Moyens financiers

Supports de communication : impression d'une bache (66 ,37 euros) ; impression de 2 panneaux (224,30 euros)

Moyens techniques

Caissons pour entreposer les dons

Partenaires mobilisés :

- Emmaüs Haguenau-Saverne
- Société SCHROLL (gardiens des déchetteries)

Difficultés rencontrées

Emmaüs n'a malheureusement pas eu le temps de former les gardiens pour qu'ils apprennent à reconnaître les dons susceptibles de les intéresser. Les gardiens ont dû apprendre par eux même au fur et à mesure des vidages.

Au démarrage, Emmaüs n'a pas toujours été très réactif concernant le vidage du site de dons. Ceci a été corrigé depuis.

Axe 5 : Sensibiliser les scolaires à la prévention des déchets

Sensibilisation et animations scolaires en partenariat avec Alsace Nature

Contexte

L'éducation est primordiale pour modifier les comportements des plus jeunes et les encourager à devenir des citoyens éco-responsables. Pour que ces changements s'amorcent, les élèves doivent comprendre l'intérêt de réduire leur production de déchets et connaître les moyens pour y arriver.

C'est dans ce cadre qu'un partenariat a été créé entre la collectivité et l'association Alsace Nature pour sensibiliser les élèves à la prévention et au tri des déchets via une animation d'une demi-journée par classe.

Objectifs généraux

- Sensibiliser le public scolaire à la réduction des déchets et aux actions de prévention afin qu'ils intègrent les gestes de prévention dans leur quotidien
- Donner aux élèves des clés et les moyens d'agir pour réduire leurs déchets

Résultats quantitatifs et qualitatifs

2022 : 15 animations réalisées

Retours très positifs de la part des enseignants.



Planning

- Avril 2022 : création d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Alsace Nature
- Juin 2022 : mail envoyé à toutes les écoles du territoire pour leur proposer une animation sur le tri et la prévention des déchets à partir de septembre 2022
- A partir de septembre 2022 : réalisation des animations en milieu scolaire par Alsace Nature

Moyens humains

- 1 animateur de l'association Alsace Nature : animations scolaires
- 1 agent chargé de prévention : communication auprès des écoles, suivi des animations réalisées

Moyens financiers

Subvention accordée par la communauté de communes dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs. Les animations scolaires s'intègrent dans la convention.

Moyens techniques

Le matériel nécessaire pour réaliser l'animation est fourni par l'animateur d'Alsace Nature

Partenaires mobilisés

Association Alsace Nature

Ecoles élémentaires du Kochersberg et de l'Ackerland

Difficultés rencontrées

Certaines écoles qui ont déjà bénéficiées d'une animation d'Alsace Nature passent directement par l'association pour programmer les animations. L'association n'a pas toujours eu le réflexe d'informer la collectivité sur les animations réalisées ce qui a pu compliquer le suivi. Après en avoir fait part à l'association, celle-ci a pris en compte la demande de la collectivité et transmet désormais régulièrement les informations.

Promouvoir le compostage dans les établissements scolaires

Contexte

Dans le cadre du PLPDMA, la communauté de communes souhaite promouvoir le compostage comme l'un des moyens de réduction des déchets à la source. En complément des actions de promotion du compostage individuel, la collectivité accompagne les initiatives de compostage collectifs, notamment dans les établissements scolaires. Cet accompagnement se traduit par la formation des classes aux pratiques du compostage mais également par l'installation gratuite de composteurs.

Objectifs généraux

- Sensibiliser le jeune public et les enseignants à la gestion des déchets par le biais du compostage
- Inciter les enfants à devenir des vecteurs d'information sur le compostage dans leur foyer
- Eviter l'incinération de biodéchets valorisables

Résultats quantitatifs

- En 2022 : 7 classes allant de la maternelle PS au CM2 ont été formées au compostage et 2 composteurs ont été installés en milieu scolaire



Résultats qualitatifs

Les composteurs installés sont en bois et contiennent une trappe et un couvercle. Leur contenance est de 640 litres.

Planning

- Mai 2022 : Demande de l'école de Kuttolsheim pour installer un composteur et réaliser des animations sur le compostage
- 27 juin 2022 : réalisation des animations et installation d'un composteur à l'école de Kuttolsheim
- Juin 2022 : mail envoyé à toutes les écoles du territoire pour les informer des animations proposées par la communauté de communes pour les scolaires

- 17 novembre 2022 : réalisation des animations et installation d'un composteur à l'école de Neugartheim-Ittlenheim

Déroulé de l'animation :

- Définition compostage
- Pourquoi composter ?
- Quels déchets peut-on composter ?
- Comment les déchets se transforment-ils en compost ?
- Les règles à respecter pour obtenir un bon compost
- Comment utiliser le compost ?
- Quizz
- Le compostage, un acte en faveur du climat

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : élaboration et réalisation des animations compostage, commande et installation des composteurs

Moyens financiers

Achat des composteurs : 1039.20 euros

Moyens techniques

Des accessoires pour les animations (photos, échantillon de compost,...)

Partenaires mobilisés

- ESAT du Sonnenhof : fabrication et livraison des composteurs
- L'équipe enseignante des écoles

Difficultés rencontrées

Il est parfois difficile de trouver les bons mots et la bonne animation pour faire passer les messages aux tous petits. Les enfants de PS notamment ont une attention très courte, il faut par conséquent changer d'animation toutes les 10 minutes maximums.

Animation tri et prévention des déchets

Contexte

La communauté de communes propose des animations sur la thématique du tri et de la prévention des déchets en établissement scolaire. Ces animations pédagogiques et ludiques s'adressent à tous les élèves de la classe de maternelle PS au CM2 afin de sensibiliser un maximum d'enfants aux gestes éco-responsables

Objectifs généraux

- Apprendre à trier afin d'initier un comportement éco-citoyen
- Découvrir des objets réutilisables afin de limiter la consommation de ressources
- Faire connaître la notion de prévention des déchets auprès du jeune public

Résultats quantitatifs et qualitatifs

En 2022, 11 classes allant de la maternelle au CM2 ont été formées au tri et à la prévention des déchets.



Planning

- Décembre 2021 : Demande de l'école de Dingsheim pour réaliser une animation sur le tri des déchets
- 17 et 20 janvier 2022 : réalisation des animations à l'école de Dingsheim
- Juin 2022 : mail envoyé à toutes les écoles du territoire pour les informer des animations proposées par la communauté de communes pour les scolaires
- 19 et 23 septembre et 10 novembre : réalisation des animations à l'école de Stutzheim-Offenheim

Déroulé de l'animation :

1^{ère} partie : Tri des déchets

Les élèves seront séparés en 4 groupes

- Jeu du tri : Différents déchets seront présentés aux enfants qui doivent indiquer dans quelle poubelle les jeter
- Quizz sur le tri : des questions à choix multiples leurs sont posées. Chaque groupe répond sur une ardoise.
- Rappel des consignes de tri + explications sur le recyclage

2^{ème} partie : Prévention des déchets

Par quels objets réutilisables peut-on remplacer les objets à usage unique ?

Présentation de différents objets réutilisables ; échange avec les élèves

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : élaboration et réalisation des animations

Moyens financiers

/

Moyens techniques

- Différents déchets
- Mallette Valorplast contenant des « paillettes » et des « granulés » ainsi que des échantillons présentant les principales étapes de la régénération et du recyclage

Partenaires mobilisés :

- L'équipe enseignante des écoles
- Valorplast (mallette pédagogique)

Difficultés rencontrées

Il est parfois difficile de trouver les bons mots et la bonne animation pour faire passer les messages aux tous petits

Malle pédagogique

Contexte

Une malle contenant de la documentation (livres, jeux, livrets pédagogiques...) a été constituée conjointement par le service OM (Ordures Ménagères) et les services de la Médiathèque Intercommunal du Kochersberg (MIK) à destination des enseignants et des animateurs du cycle 3. Le matériel qu'elle contient peut-être directement utilisé par les enfants mais est aussi un moyen pour le corps enseignant ainsi que pour les animateurs de se former et réfléchir autour d'un sujet. Cette malle empruntable par les enseignants ainsi que par les animateurs d'ASLH peut être utilisée de manière autonome. Des supports numériques sont également proposés dans cette malle.

Cette malle fait suite à la malle du cycle 2 lancée en 2020.

Objectifs généraux

- Support pédagogique pour accompagner les équipes enseignantes et les équipes d'animation dans la création et la mise en place de projets éducatifs en lien avec la réduction des déchets et l'environnement
- Eveiller la curiosité et initier les enfants aux thématiques des déchets, de l'eau et de l'environnement

Résultats quantitatifs et qualitatifs



Malle empruntable toute l'année à la Médiathèque Intercommunal du Kochersberg.

Planning

- Mars-Avril 2021 : Elaboration de la malle et de son contenu.
- Avril 2021 : achat de matériel
- Août 2021 : lancement de la malle pédagogique. Mail envoyé à tous les établissements scolaires et les ASLH pour leur présenter la malle et son contenu

- Novembre 2022 : achat de matériel supplémentaire

Moyens humains

- 2 agents des services de la médiathèque : sélection et achat des livres et jeux
- 2 agents du service OM : contact des éco-organismes pour obtenir des livrets pédagogiques, sélection de documents et matériels nécessaires à la réalisation d'expériences

Moyens financiers

- Achat de matériel pour faire du papier recyclé : 372 euros

Moyens techniques

Malle empruntable à la médiathèque, documents numériques également disponibles sur une plateforme en ligne

Partenaires mobilisés

IEN

Difficultés rencontrées

La malle doit revenir complète afin de pouvoir être réempruntée par une autre personne. Toute pièce manquante entraîne un délai de retard pour un nouvel emprunt.

Actions PLPDMA	2019-1	2019-2	2020-1	2020-2	2021-1	2021-2	2022-1	2022-2	2023-1	2023-2	2024-1	2024-2
Axe 1 : Devenir une collectivité éco exemplaire en matière de prévention des déchets												
Action 1 : Elaboration d'une charte d'exemplarité des communes												
Action 2 : Former les agents techniques et les élus à la gestion in situ des déchets verts												
Action 3 : Mise en place de composteurs au sein des établissements communaux et intercommunaux												
Action 4 : Gestion économe du papier dans les administrations et établissements publics												
Action 5 : Réunions d'informations sur la prévention des déchets												
Action 6 : Mise en place de la redevance incitative sur le Territoire												
Axe 2 : Diminuer la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets												
Action 7 : Former des guides jardin naturel												
Action 8 : Promouvoir le jardinage au naturel												
Action 9 : Promotion du compostage individuel												
Action 10 : Promouvoir et faciliter les initiatives de compostage collectif												
Action 11 : Promouvoir le broyage et le paillage : Aide financière à la location de broyeur												
Action 12 : Promouvoir le broyage et le paillage : Broyages ponctuels et collectifs sur placette												
Axe 3 : S'engager vers la consommation responsable												
Action 13 : Promouvoir l'achat en filière courte												
Action 14 : Organisation de manifestations éco responsables												
Action 15 : Proposer des alternatives aux textiles sanitaires jetables												
Action 16 : Promouvoir l'eau du robinet												
Action 17 : Familles témoins zéro déchet												
Action 17 : Défi zéro déchet vert												
Action 18 : Sensibiliser et communiquer sur la prévention auprès du grand public												
Axe 4 : Favoriser le réemploi, la réutilisation												
Action 19 : Création d'une plateforme en ligne de dons, d'échange et de prêt												
Action 20 : Mise en place d'un tableau de dons en déchetterie												
Action 20 : Mise en place d'une plateforme de dons en faveur d'Emmaüs												
Action 21 : Développer les repair'cafés (ateliers de réparations)												
Action 22 : Faire le point sur les bennes de collecte de Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC)												
Action 23 : Améliorer la signalétique en déchetterie												
Axe 5 : Sensibiliser les scolaires à la prévention des déchets												
Action 24 : Lutter contre le gaspillage alimentaire												
Action 25 : Mise en place de malles pédagogiques												
Action 26 : Promouvoir le compostage dans les établissements scolaires et les structures d'accueil d'enfants												
Action 27 : Sensibilisation et animations scolaires												
Axe 6 : Lutter contre l'utilisation de déchets dangereux												
Action 28 : Ateliers de fabrication de produits naturels												
Action 29 : Sensibiliser à l'évitement des produits dangereux												
Axe 7 : Réduire les déchets des professionnels												
Action 30 : Promouvoir l'usage des gourmets bag												
Action 31 : Promouvoir les initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire déjà existantes												
Action 32 : Sensibiliser et communiquer sur la prévention auprès des professionnels												
TOTAL												
Légende : Action réalisée : Action reportée : Action annulée : Actions prévues : 												

